

Section 2.—Régime monétaire

Sous-section 1.—Billets et pièces de monnaie

Billets en circulation.—L'évolution du billet de banque jusqu'à ce qu'il devienne le principal moyen d'échange au Canada, avant 1935, est décrite aux pp. 934-940 de l'*Annuaire* de 1938. Les principaux aspects de cette évolution, qui sont devenus des traits permanents du régime, sont soulignés aux pp. 823-824 de l'édition de 1941.

La Banque du Canada, au début de ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion en cours. Ceux-ci ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement remplacés dans les réserves en espèces par des billets de la Banque ayant cours légal en coupures de \$1, \$2, \$5, \$10, \$20, \$50 et \$100. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont achevé le remplacement des anciens billets du Dominion en coupures de \$1,000 à \$50,000 utilisés autrefois comme réserves en espèces.

La loi des banques de 1934 a forcé les banques à charte à réduire l'émission de leurs propres billets graduellement pendant les années 1935-1945 jusqu'à un montant n'excédant pas 25 p. 100 de leur capital versé au 11 mars 1935. Les billets de la Banque du Canada ont ainsi remplacé les billets des banques à charte, à mesure que le nombre de ces derniers a été réduit. D'autres restrictions apportées par la révision de la loi des banques en 1944 ont abrogé le droit des banques à charte d'émettre ou de réémettre des billets après le 1^{er} janvier 1945, et, à compter de janvier 1950, la responsabilité des banques à charte à l'égard de leurs billets encore en cours est passée à la Banque du Canada en retour du versement à la Banque du Canada d'une somme égale.

Le classement par coupure donné au tableau 3 pour 1950 et 1951 des billets en circulation de la Banque du Canada n'est pas rigoureusement comparable à celui des années antérieures. Les billets du Dominion ont été exclus du classement par coupure et seul le total a été inscrit. On a aussi ajouté un poste qui donne le total des billets des banques à charte aux mains du public et destinés, à l'origine, à la circulation au Canada. La statistique du total des billets entre les mains du public se compare à celle des années antérieures.

3.—Classement des billets de la Banque du Canada selon la coupure et autres billets en circulation, 1950 et 1951

NOTA.—Moyennes annuelles des chiffres de fin de mois. Le total des billets en cours n'est pas toujours un multiple des coupures des billets à cause des ajustements qui sont faits d'après une échelle établie lorsque les billets mutilés sont remis pour être détruits.

Coupure	1950	1951
	\$	\$
\$1.....	45,910,769	48,809,962
\$2.....	34,243,030	35,911,842
\$5.....	103,833,274	107,085,457
\$10.....	404,655,684	422,317,512
\$20.....	323,572,326	353,237,484
\$25.....	46,614	46,565
\$50.....	104,392,817	108,221,873
\$100.....	244,904,066	258,018,267
\$950.....	170,875	139,583
\$1,000.....	13,735,750	10,183,083
Total.....	1,275,465,207	1,343,971,538
Billets provinciaux.....	27,568	27,568
Billets du Dominion.....	4,713,347	4,696,543
Billets de banque périmés.....	88,429	88,380
Billets des banques à charte ¹	12,944,361	11,895,393
Total général.....	1,293,238,910	1,360,679,422

¹ En janvier 1950, la responsabilité qui incombait aux banques à charte pour les billets qu'elles avaient mis en circulation au Canada et qui étaient encore entre les mains du public a été transférée à la Banque du Canada.